



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FF Randonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FF Randonnée : IM075100382

---

*Céret, le 1<sup>er</sup> décembre 2013*

## **Compte rendu de la réunion du conseil d'administration** **Mercredi 13 novembre 2013 à Céret**

**Etaient présents** : Christiane Agrafeil-Colis, M. Bénichou, Jean-Pierre Devigne, Serge Ferradou, B. Lambert, Robert Marty, Rose-Marie Monge, G. Montel, Michel Niémec, Yves Santo, Pascale Série.

### 1. DERNIERES INFORMATIONS GENERALES

Il serait opportun de s'interroger sur la pérennité de notre association : bénévolat, animateurs, ouverture de nos propositions

Les subventions de GDF vont être limitées d'où une augmentation des cotisations. Quatre propositions émanent du CDRP : surcote sur la licence, diminution FP, diminution des frais de formation, faire payer la participation des "extérieurs". Il est vraisemblable que la décision sera prise en assemblée générale. Le CDRP a demandé aux clubs de se positionner en CA. Le secrétaire de la Randonnée Cérétane adressera par mail à chaque membre du CA le tableau récapitulatif des options.

La demande de subvention à la Jeunesse et Sport est à envoyer pour le 15 janvier. Le seuil a diminué : il est maintenant de 500 euros. Le formulaire est à télécharger directement sur le site Pass66

En ce qui concerne les enfants en randonnée (question soulevée en AG), le contrat couvre l'association si l'animateur est diplômé.

A noter que Pass Sport 66 permet aux jeunes boursiers d'obtenir une diminution de 15 euros sur le montant de leur inscription.

Le schéma de mobilité durable (Communauté de communes du Vallespir) a pour objectif de préciser le partage des voies et de trouver une alternative à la voiture. La voie verte est définie comme ouverte à toute personne et tout véhicule non motorisé, se déplaçant à une vitesse inférieure à 20km/h, personne n'ayant la priorité.

La Communauté de communes a une nouvelle compétence : la compétence sentiers. Se pose la question du balisage de Vivès.

La Randonnée Cérétane, Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

La question du balisage du pic de Garces est posée. La fédération est propriétaire intellectuelle de ce qui figure dans le topoguide. Elle s'assure que le sol est accessible. Il existe le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée) où communes et Communautés de Communes inscrivent leurs circuits.

En ce qui concerne l'itinéraire du pic de Garces, la mairie doit délibérer sur le balisage des voies communales.

Pierrette Pelle sera proposée pour le trophée de Céret. La remise du trophée aura lieu le 29 novembre à 19h00 à Nogarède. Le club lui remettra des fleurs.

Thierry et Irène Lanselle ont vu l'arrivée de la petite Noémie.

## 2. POINT SUR LE LIEN

Le groupe Edition est chargé de la mise en page. La présentation de P. Pellé au Trophée sera inscrite en première page sous son article.

## 3. POINT SUR LES ADHESIONS

Les adhésions sont stables (270 pour l'année 2012-2013, 257 au 13 novembre 2013, 272 au 1er février 2014)

La participation moyenne aux sorties est en augmentation en septembre (11,7 en 2011, 12,8 en 2012, et 13 en 2013) et en diminution en octobre; cependant le chiffre d'octobre est à relativiser dans la mesure où il intervient après un pic en 2012 (13 en 2011, 21,5 en 2012, 17 en 2013).

Il est convenu de diffuser ces statistiques de participation régulièrement à chaque membre du CA.

## 4. L'ORGANISATION DU BUREAU ET LES PROGRAMMES

Le fonctionnement retenu par les membres du CA en charge des groupes du mardi d'une part, des jeudis et dimanches (hors montagne) d'autre part est basé sur un échange de mails : un tableau de recueil de données circule en pièce jointe. Ceci pose le problème du recueil auprès des animateurs ne disposant pas d'internet et devant par conséquent être joints téléphoniquement.

Etant donné que les animateurs du groupe Promenade du mardi sont toujours à peu près les mêmes, l'opportunité de séparer recueil des randos promeneurs et recueil des randos marcheurs est soulevée. Bernard L. contactera G. Le Bouill à ce sujet. De plus, cela permettrait de limiter le nombre de contacts téléphoniques.

Il est rappelé la nécessité de distinguer point de regroupement et point de départ. Il sera important de rappeler cette notion lors de la journée animateurs de même qu'identifier ces points de regroupement (homogénéité entre les animateurs).

Il faudra également évoquer, lors de la journée animateurs, la nécessité d'une présence au départ de Céret (animateur ou participant délégué).

## 5. REFONTE DU FONCTIONNEMENT DU GROUPE RANDO PROMENADE

J. Porqueres ne peut plus assurer les randos tous les dimanches. Il reconnaît que ce groupe entre dans le schéma des autres groupes de rando (animateurs identifiés sur programme, itinéraire prévu et communiqué officiellement).

Yves S. Prend en charge le recueil des randos de ce groupe.

Un texte sera rédigé sur le sens de cette démarche : il sera édité sur Le Lien n°6.

Rose-Marie M. adressera avant toute chose une lettre individuelle aux membres de ce groupe.

Après avoir initié le fonctionnement, Yves passera la main. Gérard M. se déclare intéressé par la reprise du flambeau.

## 6. RYTHME DU GROUPE PROMENEURS

Le courrier reçu évoque une difficulté croissante ressentie par son auteur quant aux caractéristiques des randonnées « promeneurs » du mardi.

Les dénivelés sont inférieurs ou égaux à 300m (cela figure sur le programme). Il sera rappelé aux animateurs de préciser si le terrain présente des difficultés particulières.

## 7. POINT SUR LES FINANCES

Actuellement, nous disposons de 2700 euros en banque et 12500 euros sur un compte d'épargne. Des demandes de subventions seront adressées au Conseil Général et à la mairie de Céret pour l'année 2014.

La stratégie des CA précédents était de ne pas faire de bénéfice et de prendre sur l'épargne.

Les incontournables en matière de stratégie : la formation, conserver le potentiel de bénévoles.

Il est demandé au trésorier d'élaborer un budget prévisionnel sur plusieurs années avec différentes simulations, en réfléchissant également au seuil de l'épargne.

En termes de ressources, il est à noter la possibilité d'une augmentation de la marge sur les séjours (par exemple 1 euro)

## 8. L'AGENDA

Les dates de CA prévues sont retenues. La « journée animateurs » est fixée au 29 mars et l'AG au 27 septembre 2014.

## 9. LA JOURNEE DES ANIMATEURS : ARRET D'UNE DATE, MODALITES

Objectif de cette journée : partir des constats de l'année précédente, en faire l'analyse, projeter l'avenir par rapport à ce constat.

Il serait intéressant de faire intervenir quelqu'un d'extérieur pour une intervention qui corresponde à la question de formation complémentaire.

La Randonnée Cérétane, Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Maurice B. est chargé de prendre contact avec le médecin du sport du CDO. Rose-Marie M. précise que Gérard Le Bouill prend contact avec Patricia Lagriffe, médecin à Céret et ami.

En ce qui concerne le lieu, proximité, présence d'une salle de travail et restaurant sont indispensables. Le restaurant Les Abeilles à St Jean Pla de Cors est retenu. R. Marty prendra les contacts nécessaires.

## 10. LES GALETTES : REPARTITION DES TACHES

Dimanche 5

Lieu retenu : chapelle St Vincent à Estagel. Attention, la mairie ne prête pas de matériel. Il faudra donc amener tables et chaises.

L'accès en voiture est possible.

En ce qui concerne la rando, 2 animateurs sont contactés : Jacques Matheu et G. Tixador qui accompagneront Maurice pour la reconnaissance.

Le retour se fera pour 15h00 à la chapelle.

En ce qui concerne le groupe Montagne, Rose-Marie contactera Nelly.

Mardi 7

Bernard L. Propose St Ferréol. Il prendra les contacts nécessaires.

Deux départs auront lieu à 13h00.

Rose-Marie M. animera le groupe Marcheurs, Yves S. le groupe Promeneurs. Le retour se fera à 15h00 à St Ferréol.

Il est prévu les mêmes denrées que l'année dernière (galettes frangipane et tortells). La Ronde Cérétane a offert un bon de 100 euros qui sera utilisé à cet effet. Il reste des boissons en nombre suffisant.

Robert M. prend en charge les courses. Il prendra par ailleurs contact avec Carrefour Market courant février pour un éventuel partenariat.

L'invitation à la "galette" sera adressée à tous les membres par mail.

## 11. LA GRILLADE DU JOUR DE L'AN

Chacun se rapprochera de Jacques Courteau.

## 12. L'A.G.

Robert M. prendra contact avec la mairie afin de réserver la salle de Nogarède pour le 27 septembre (éventuellement pour le 4 octobre en solution de repli).

Robert contactera également P. Municoy pour la fête du club.

## 13. BESOINS EN FORMATION INTERNE

Une formation au PSC1 est indispensable (cf. ci dessus). Elle est à ouvrir au plus grand nombre de randonneurs.

Deux sessions seront envisagées avec priorité aux futurs animateurs puis une remise à niveau.

La Randonnée Cérétane, Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Un mail invitant à se manifester sera adressé à tous les animateurs. Rose-Marie M. communiquera les dates au secrétariat.

La formation interne sera de nouveau programmée cette année. Elle a pour objectif de démystifier le brevet et préparer les futurs stagiaires à connaître le programme qui va leur être proposé.

#### 14. DEFINITION DES PRIORITES DANS LA PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS EXTERIEURES

Seules les informations techniques émanant du comité sont diffusées de même que les manifestations hors club dans les Pyrénées Orientales

#### 15. MONTANT DES ADHESIONS FRA, FMPN

Le nombre de conjoints dans le club est de 43.

Le Trésorier fera une simulation.

#### 16. MISE EN PLACE D'UN LIEN ENTRE LE SITE DE LA RANDONNEE CERETANE ET LE SITE VOYAGESMAROC.NET

La mise en place de ce lien n'est pas possible, d'une part parce qu'il s'agit d'une information commerciale, d'autre part parce que l'organisme auquel le lien renvoie n'a pas de déclaration officielle en France.

#### 17. PART DES INFORMATIONS FEDERALES A DIFFUSER AUX ADHERENTS (LIENS PUBLICITAIRES) : MAILS ET SITES

Les informations publicitaires sont exclues.

Le téléthon de Céret aura lieu en décembre 2014. Le club y participera en organisant des randonnées moyennant une participation financière.

**ATTENTION POINT IMPORTANT** : ce compte rendu a été accepté par les membres du CA. La validation sera confirmée au prochain CA.

La secrétaire

Pascale SERIE

La Présidente

Rose-Marie MONGE